



l'AVJ

CHARTRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Je comprends que les règles (au verso) ont été établies pour ma propre sécurité et par respect envers les utilisateurs et utilisatrices.

Si je ne respecte pas les engagements contenus dans cette charte, mes parents ou représentant·es légaux·ales seront averti·es par l'ASIVJ et je pourrai faire l'objet de sanctions. Mes parents ou représentant·es légaux·ales restent responsables de mon comportement.

Si je quitte le rayon de surveillance, je ne suis plus sous la responsabilité de l'ASIVJ.

les CFF & Travys

En cas de non-respect de la présente charte ou d'abus, le personnel des entreprises de transport le signale à l'ASIVJ, qui peut retirer temporairement ou définitivement le PASS ou le SWISSPASS de l'élève.

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe de l'enfant :



Signature de l'enfant

Signature de son/ sa représentant·e légal·e

les règles

Quand je prends le bus scolaire ou le train,
je m'engage à :



attendre le bus ou le train dans le calme en respectant le marquage au sol



être en possession de mon **PASS** de bus (degrés 1P à 6P) ou de mon **Swisspass** (degrés 7P à 11S)



être à l'arrêt du bus ou à la gare **5 minutes** avant l'heure de départ



surveiller mon langage et mon volume sonore
respecter toutes les autres personnes autour de moi



écouter les conducteurs et conductrices ainsi que les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires et suivre leurs instructions



m'asseoir dès mon entrée à bord et m'attacher si le bus dispose de **ceintures** (degrés 1P à 6P)



rester assis-e durant tout le trajet et attendre l'arrêt complet pour descendre (degrés 1P à 6P)



ne jamais traverser les voies en dehors des accès officiels et attendre que les barrières soient levées



respecter les installations et ne toucher aucun fil électrique

interdit à bord du bus comme aux arrêts :

